CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

"THE GULF COAST SPECIAL"

Départ.		Arrivée.
7:40 p.m.....	Nlle-Orléans	7:40 a.m.
Arrivée.		Départ.
10:10 p.m.....	Nlle-Orléans	5:10 a.m.
5:10 a.m.....	Beaumont	10:15 p.m.
7:45 a.m.....	Houston	7:40 p.m.
9:25 a.m.	Galveston (Santa Fe).	4:00 p.m.

"THE HOUSTON DAYLIGHT."

Départ.		Arrivée.
8:30 a.m.....	Nlle-Orléans	9:40 p.m.
11:10 a.m.....	Baton-Rouge	7:05 p.m.
7:05 p.m.....	Beaumont	11:10 a.m.
10:30 p.m.....	Houston	7:40 a.m.

Queen et Crescent.

Station Terminale, rue Canal.

DEPART

New York et Washington.....	7:30 p m
Cincinnati et Asheville.....	7:30 p m
St. Louis et Chicago.....	4:45 p m
Cincinnati et Asheville.....	8:00 a m
Meridian Accommodation.....	5:10 a m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int.....	7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington.....	9:10 a m
Cincinnati et Asheville.....	9:10 a m
St. Louis et Chicago.....	9:10 a m
Cincinnati et Asheville.....	8:35 a m
Meridian Accommodation.....	4:35 p m
Meridian local	4:40 p m
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int.....	7:20 p

Louisville et Nashville

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express..	7:15 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:55 p m
Montgomery Accommodation..	7:00 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)....	8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	9:35 p m
Cincinnati et Florida Express..	9:50 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Montgomery Accommodation..	6:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)....	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int.....	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...	8:50 a m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire...	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...	10:05 a m

Excursions des dimanches et mercredis.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire...	8:05 p m

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire...	4:15 p m

Dimanche seulement.

Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...	6:00 p m
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...	7:35 a m

Excursions des dimanches et mercredis.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire...	7:35 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE

Vicksburg Express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

Illinois Central

ARRIVEE

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati.....	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati.....	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE

Houston Local.....	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie.....	6:45 p m
Lafayette Local.....	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m

DEPART

Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie.....	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	9[illegible]

HORAIRE LOUISIANA SOUTHERN

Embranchements des Lignes Frisco.

Effective 24 août 1913.

Rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.

Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté	6:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté	7:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers,	
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours.....	4:30 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	8:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	7:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	4:30 p m
Sportsman's Special, Shell Beach, dimanche seulement	5:00 a m

ARRIVEE.

Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours	10:10 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	6:25 p m
Shell Beach Motor, tous les jours	10:10 a m
Shell Beach Motor, tous les [illegible]	7:50 p m

LE NOUVEAU PROGRAMME NAVAL AUTRICHIEN.

Les dépenses navales pour la prochaine année financière (1er juillet 1914—30 juin 1915) s'élèveront, en Autriche à L 7,386,083. Ces dépenses seront réparties en trois catégories: dépenses ordinaires, dépenses extraordinaires, dépenses spéciales. On emploiera L, 312,000 à compléter le programme naval actuel, mais près de L 2,000,0000 seront destinées à réaliser la première partie d'un nouveau programme naval destiné à être complété en cinq ans, ce qui nécessitera des dépenses totales évaluées à L 17,784,830.

La réalisation complète de ce programme renforcera sérieusement la marine austro-hongroise. Une note explicative accompagnant l'énoncé du budget allègue que l'objet de ce programme est de faire face au déplacement prévu de la puissance navale dans la Méditerranée, qui résulterait des récentes modifications en Orient. A cette fin, quatre cuirassés, chacun d'un déplacement de 24,000 tonnes, doivent remplacer les trois vieux navires de la classe Monarch et le Hapsburg, dont le déplacement est de 5,600 à 8,300 tonnes. Ces quatre nouveaux navires formeront la seconde division de Dreadnoughts de la marine austro hongroise. Trois d'entre eux seront probablement mis en chantier cette année. Les frais totaux de leur construction dépasseront 13,660,000.

Sages et Sévères Répressions des Grèves en Russie.

(La Presse-Associée)

Saint-Pétersbourg, 4 juin.—Aujourd'hui 45,000 ouvriers sur les 70,000 qui s'étaient mis en grève ont repris leur travail. A plusieurs endroits il y a eu des rixes entre grévistes et non grévistes. Une lettre signée par une centaine d'ouvriers des chantiers maritimes a été reçue par le préfet de police. Les ouvriers demandent qu'on les débarrasse de 5 de leurs camaraces et d'un jeune ingénieur, qui sont les meneurs de la grève. Les 5 ouvriers ont été expulsés du gouvernement de Saint-Pétersbourg et le jeune ingénieur, chez qui, on a trouvé une correspondance compromettante a été arrêté. Des perquisitions ont été faites chez deux députés de l'extrême-gauche actuellement réélus de la Douma pour 15 séances. La grande majorité des ouvriers désireuse de travailler se prononce ouvertement contre la grève.

Le rédacteur en chef d'un journal avancé qui avait ouvert une souscription en faveur des grévistes est poursuivi. Sa collecte avait produit en cinq jours 71 roubles seulement.

Un Congrès Préhistorique de France.

(La Presse-Associée)

Aurillac, 4 juin. — Suivant le vœu émis, l'an dernier, par le Syndicat d'Initiative du Cantil, un Congrès Préhistorique de France, se tiendra cette année à Aurillac.

LES SOCIALISTES ET LE BUDGET.

La question du vote du budget préoccupe énormément les militants socialistes; s'ils entrent dans la majorité, il semble qu'il ne leur est plus possible de se refuser au vote du Budget. Le parti serait à ce sujet profondément divisé sur l'attitude à prendre.

La Situation Extérieure.

(La Presse-Associée)

Tandis que les milieux politiques se préoccupent vivement de la situation politique intéireure et que les combinaisons les plus diverses sont examinées, on remarque que les parlementaires semblent se désintéresser complètement de la situation extérieure.

Les Nouveaux Députés Socialistes à la Chambre

(La Presse-Associée)

On peut s'attendre, au cours des prochains débats à de vives interruptions de la part des socialistes. Il se trouve en effet parmi les nouveaux élus unifiés des personnalités qui, assure-t-on, dépasseront de beaucoup les violences du citoyen Colly .

Dans les Syndicats.

(La Presse-Associée)

Dans certains syndicats ouvriers on semble se plaindre aujourd'hui que la neutralité politique n'ait pas été observée par certains secrétaires d'organisations au cours de la lutte électorale. Les militants jouent un rôle actif dans la lutte des partis.

La Canalisation de la Maritza

(La Presse-Associée.)

Constantinople, 4 juin. — Les délégués ottomans pour la canalisation de la Maritza ont offert un dîner aux délégués bulgares MM. Angheloff et Kœvsky. Dans un parfait esprit de conciliation, les délégués turcs et bulgares se sont déjà entendus sur le côté théorique de la question. Sous peu les mêmes délégués devront se rendre sur place pour continuer l'étude de la question de la canalisation de la Maritza.

LISTE DES NAVIRES PARTIS POUR LA NOUVELLE-ORLEANS.

4 JUIN 1914.

New-York.

Ss. Antilles, Boyd .....30 mai
Ss. Emilia S. de Perez, Aguire...2 juin

Galveston.

Ss. Marybelle, ——— .....27 mai

River Platte.

Ss. Swedish Prince, Johnson.....28 mai

Liverpool.

Ss. Engineer, Maycock .....23 mai

Rio de Janeiro.

Ss. Tennyson, Symons .....7 avril
Ss. Rossetti, ——— .....27 mai

Antwerp.

Ss. Tonananda, Hart .....17 mai
Ss. Gorredyk, DeKoven .....28 mai

Bordeaux.

Ss. Bordeaux, Morrison .....25 avril

Savona.

Ss. Splendor, Scarga .....11 mai

Santos.

Ss. Rossetti, ——— .....23 mai
Ss. Bulgarian Prince, Watson.....29 mai

Buenos Aires.

Ss. Hainaut, ——— .....11 mai
Ss. Black Prince, Ford.....23 mai

Harve.

Ss. St. Laurent, Glumont.....15 mai

Oporto.

Bark Emilia Santos.....11 mai

Tampa.

Ss. Mexican, ——— .....27 mai

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

4 JUIN 1914.

Steamers.

Angel B. Perez, Barfriton, rue Huitième.
Atlantis, Repary, Alger.
Alabama, Frontera, Alger.
Brunswick, Tampa, Gretna.
Carolina, Trieste, etc., Mandeville.
Clara Mennig, Cuba, New Refinery.
Chatham, Mexico, Baton-Rouge.
Ceiba, Honduras, 3me Dist., 30.
Corinto, Honduras, 1er Dist., 14.
Induna, ———, rue Harmony.
Imperator, Frontera, 3me Dist., 30.
Indianola, Hambourg, rue Henderson.
J. O. Ellison, Tampa, rue Lafayette.
Klowa, ———, Baton-Rouge.
Merican, Liverpool, rue Ste-Marie.
Modiva, ———, New Refinery.
Modemi, Cuba, rue Girod.
Ponce, Porto Rico, New Refinery.
Roma, ———, Chalmette.
Radiant, New-York, Baton-Rouge.
Sommelsdyk, Rotterdam, rue Terpsichore.
Signe, Mobile, rue Robin.
Splendor, Europe, Baton-Rouge.
Tamaulipas, Mexique.
Turrialba, Colon, 1er Dist., 15.
Titian, Anvers, Stuyvesant Dock.

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des contenus, accessoires, etc., d'un café; aussi, impôts de licences de ville et d'état pour cafe entierement payés pour 1914.

Henry Block Co., Ltd., vs. Frank Dilliberto, No. 108,715.
Magnolia Realty Co. vs. Frank Dilliberto, No. 108,719.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — En vertu d'un ordre de vente en date du 4 juin 1914, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et confirmée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux ci-après désignés, le SAMEDI, 6 juin 1914, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans le local No. 915, rue Décatur:

I. Les contenus des dits lieux, consistant d'un comptoir de café et dressoir arrière, avec glace, repose-pieds, tables, chaises, verrerie, liqueurs, etc.

II. 1 licence pour café en ville, année 1914, $505. 1 licence d'état pour café en ville, année 1914, $200.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, et W. S. LEWIS, Avocats.
juin 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en bloc des différentes contenus, accessoires, existences, etc., d'une épicerie et café. Aussi, une caisse enregistreuse.

Mississippi Valley Realty Co. vs. Walter C. Meeks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,843 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et avec consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux ci-après désignés, le VENDREDI, 5 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans le local No. 900 rue Carondelet, coin rue St. Joseph:

Tous les contenus, accessoires et meubles, existences d'épicerie et café mise dans le dit local, selon inventaire sur record. Aussi une caisse enregistreuse.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
EDGAR M. CAHN et THEO. A. SCHULER, Avocats pour la demanderesse.
5 juin—1f

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Adam Théobold et Cathérine Théobold, née Manely, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,633 — Division A — Attendu que Margaret Mary Théobold, épouse de Robert W. Crumney, dûment autorisée par le présent, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de Mme Cathérine Théobold, née Hanley, décédée intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FRANK S. DROLLA, Avocat.
mai 15—juin 4 6

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées et de valeur dans le Premier District

Portants les Nos. municipaux 1605 et 1607 rue Dryades entre les rues Enterpe et Terpsichore

Avec le No. municipal 1910 rue Terpsichore, entre les rues Dryades et Remparts

Frank Vatter vs Eugene F. Buhler

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 108,184—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, étnat une partie du lot original désigné par le No. Sept de l'Ilet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Remparts (autrefois Hercules), sur un plan dressé par J. Pillé, daté le 20 juillet 1840, et mesurant, en mesure américaine, trente-deux pieds de face à la rue Dryades, sur soixante-deux pieds de profondeur, borné à l'arrière par une allée de trois pieds de large qui aboutit à la rue Terpsichore, pour l'usage en commun de Thomas Glaser et ayant-droit, et de Mme Catherine Stumpf, propriétaire du restant du dit lot No. 7 et ses ayant-droit.

2e. Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans le même ilet que la propriété décrite ci-dessus et mesurant, plus ou moins, trente-et-un pieds, trois pouces et cinq lignes de face à la rue Terpsichore, soixante-cinq pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Dryades, et de là à angle droit, deux pieds sept pouces vers la rue Remparts, et de là, une ligne parallèle à la rue Remparts, dix-sept pieds, deux pouces et cinq lignes, et trente-deux pieds, dix pouces et cinq lignes à l'arrière, avec droit de voie sur une allée de deux pieds sept pouces de large, faisant face à la rue Terpsichore, commune à ce lot et celui contigu, vendu par le capitaine Stumpf à Vandregliff Glass.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
CHARLES DE B. CLAIBORNE, Avocat pour le demandeur.
mai 16 20 22 29—juin 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée dans le Quatrième District, consistant de

Une maison cottage simple, portant le numéro municipal 3214, rue Laurel, et deux maisons double cottage, portant les numéros municipaux 3216-3218 et 3220-3222 rue Laurel, entre les rues Plaisant et Harmony.

Chacun de ces trois cottages doit être vendu séparément, avec la portion de terrain qui correspond à chacun d'eux, d'après les mesures de terrains données sur des plans qui seront exposés à la Bourse des Propriétés Foncières.

LEONARD C. VACHER vs EUGÈNE F. BUHLER

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,160 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan, à la bourse des propriétés foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots et demi de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes dépendances y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés sous les lots Nos. Neuf, Dix et Onze et la moitié du lot No. Huit, dant l'Ilet No. 89 (autrefois No. 7), borné par les rues Pleasant, Harmony, Laurel et Annonciation, sur un plan dessiné par B. Buisson, daté du 26 avril 1836, et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire dans cette ville. D'accord avec le dit plan, cette propriété touche et mesure comme suit, lots Nos. Neuf, Dix et Onze mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de La rue Laurel sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, et le dit demi-lot No. 8, étant la moitié du No. Huit contigu au lot No. Neuf, le dit lot No. Huit mesurant trente pieds de face à la rue Laurel, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant, au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
STAFFORD & ROBINSON,
Avocats pour le demandeur.
mai 16 19 22—juin 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de biens fonciers du Sixième District, de valeur et améliorés, désignés par le numéro municipal 3140, rue Robert, au coin de la rue Peters (dans l'ilet de la rue Barrett et la limite de Rickerville), en 3 lots de terrain.

Security Building and Loan Association vs. Peter Betz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,324 — En En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 juin 1914, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations y appartiennent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y dépendent et appartiennent en quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 710, borné par les rues Robert, Barrett, Peters et la limite de Rickreville, désigné sous les numéros huit, neuf et dix, sur un croquis annexé à un acte de vente passé devant E. Commagère, ancien notaire, le 14 septembre 1893; d'après lequel les dits lots se touchent mesure chacun trente pieds de face à la rue Robert, sur une profondeur de cent pieds. Le lot dix formant le coin des rues Robert et Peters.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats pour la demanderesse.
mai—6,8,12,20,29 juin—5,11

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée dans le Septième District, portant le numéro municipal 7506, rue Zimple, entre les rues Cherokee et Hillary.

Benjamin C. Rea vs. Metropolitan Building Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,400 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, désigné par les numéros Dix-huit et Dix-neuf, dans l'Ilet No. 125, borné par les rues Zimple (autrefois Hope), Hillary, Elm (autrefois Troisième) et Cherokee (autrefois Clinton), sur un plan de H. W. W. Reynolds, voyer, daté du 28 mai 1906, et annexé à un acte passé devant E. Vidrine, notaire, le 7 juin 1906, d'après lequel croquis les deux lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds; le lot No. 19 étant plus rapproché et à une distance de trente-deux pieds six pouces de la rue Cherokee.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats pour le demandeur.
mai 29—juin 5 12 19 26—juillet 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts, etc., dans des successions, réclamations, etc.

Oscar Schreiber vs. Bernard C. Von Schlemmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,732 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

I.—Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Bernard C. Von Schlemmer, dans et à la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 88,610 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feue Geneviève Gourgue, veuve de Bernard Von Schlemmer, No. 106,021 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, comme héritier ou créancier, ou incluant ses droit, titre et intérêts dans la propriété décrite ci-après:

Un certain lot de terre avec améliorations, désigné par le numéro 1560 avenue N. Claiborne, et consistant d'un matériel de boulangerie, mulets, chevaux, voitures, toutes les installations d'une boulangerie, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 632, borné par l'avenue Claiborne, les rues St-Bernard, Robertson et Laharpe et une allée mesurant 48 pieds sept pouces de face à l'avenue Claiborne sur une première profondeur, sur une allée à l'arrière, du Marché, de quatre-vingt-neuf pieds six pouces, de là s'élargissant à angles droits vers la rue St-Bernard de quatre pieds et quatre lignes, et alors, une seconde profondeur de quarante-quatre pieds neuf pouces sur la ligne du lot No. 3 et sur l'autre côté, vers la rue Laharpe, il a une première profondeur de quatorze pieds, deux pouces et deux lignes sur une ligne perpendiculaire à l'avenue Claiborne, et de là une deuxième profondeur sur une ligne oblique s'ouvrant vers la rue Laharpe de quatre-vingt-cinq pieds quatre pouces, et a une largeur à l'arrière de quatre-vingt-quatre pieds cinq pouces, qui est aussi une ligne oblique, et est composée du lot No. 4 et du lot No. 5 B, sur deux croquis de A. de Armas, en date du 11 juin 1887. Une autre portion de terre immédiatement à l'arrière de celle décrite ci-dessus, étant l'arrière portion des lots Nos. 2, 3 et 4 du dit Ilet No. 632, et mesure soixante-quatre pieds et deux lignes à l'arrière des lots Nos. 2, 3 et 4, la dite ligne étant à une distance de cent dix pieds, trois pouces de l'avenue St-Bernard et finissant à un point du côté de l'avenue Claiborne, du lot 4 à une distance de 111 pieds 9 pouces de l'avenue St-Bernard, sur une profondeur de soixante pieds sur le côté de la rue Robertson, et soixante pieds sur le côté de l'avenue Claiborne, avant soixante-quatre pieds six pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Laharpe, et à une distance de cent soixante-dix pieds trois pouces de l'avenue St-Bernard, sur le côté de la rue Robertson et finissant à un point de cent soixante-et-onze pieds neuf pouces distant de l'avenue St-Bernard et du côté de l'avenue Claiborne, le tout devant apparaître plus clairement sur le croquis fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil, le 10 mars 1899, annexé à un acte passé devant John W. Duffy, en date du 26 juillet 1902.

II.—Les réclamations contre la succession de Bernard Von Schlemmer, représentées par deux billets, l'une datée du 12 juin 1901, avec 8 pour cent depuis la date jusqu'au paiement, étant le principal la somme de cinq cents soixante-dix dollars, et l'autre, en date du 13 novembre 1905, avec 8 pour cent d'intérêt depuis la date jusqu'au paiement, étant le principal la somme de cinq cent dollars, le tout selon les comptes provisionnels et final, et le jugement rendu en cette affaire dans la dite succession de Bernard Von Schlemmer.

III.—Aussi, toutes les demandes, de quelque sorte et nature qu'elles soient, contre la succession de Mme Geneviève Gourgue, veuve de Bernard Von Schlemmer, No. 106,021, comme héritier ou comme créancier, et contre tous les fonds qui lui reviennent dans le partage final, devant Bus. Rouen, notaire, selon l'ordre rendu dans l'affaire de Bernard Celestin Von Schlemmer et als. vs. Succession de Mme Geneviève Von Schlemmer, No. 106,526 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER, Avocat pour le demandeur.
mai 22 23 29—juin 5 12 19 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des contenus et accessoires, etc., d'un magasin de nouveautés et de meubles, 1 coffre-fort en fer.

Morriss Aronson vs. Casper Terminl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,706 — En vertu d'un ordre de vente en date du 1er juin 1914, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux ci-après désignés, le LUNDI, 15 juin 1914, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon magasin, Nos. 508-512, rue Chartres, le contenu, meubles, vitrines, existences, etc., d'un magasin de nouveautés et de meubles. Déménagés à mon magasin, selon inventaire dans nos dossiers. Aussi, un coffre-fort en fer et un grand assortiment de feux d'artifice.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
TEISSIER & TEISSIER, Avocats pour le demandeur.
juin 2 9 15

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un morceau de terre de valeur dans le Septième District, mesurant 60 pieds 3 pouces de face à la rue Short, sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds et face à la rue Poplar (propriété de coin), dans l'ilet des rues Plum et Fern.

Edwin J. Prinz vs. Jean H. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,533 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant de quelque sorte, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 162 (autrefois 48 A), borné par les rues Short (autrefois Joséphine), Poplar (autrefois Cinquième), Plum et Fern (autrefois Washington); la dite portion de terre mesurant soixante pieds trois pouces de face à la rue Short, sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Poplar de quatre-vingt-quinze pieds, formant le coin des rues Short et Poplar; laquelle dite portion de terre est composée de la moitié face des lots originaux numéros Douze, Treize et Quatorze, et une partie de la moitié de face du lot No. Quinze, contigu au lot No. Quatorze sur un plan de H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 27 juin 1904, attaché à un acte devant Frederick Deibel, notaire en cette ville, en date du 11 juillet 1904. Les dits lots originaux Nos. Douze, Treize et Quatorze mesurent chacun trente pieds de face à la rue Poplar sur cent vingt pieds six pouces de profondeur, et la dite portion du lot No. Quinze touchant le lot No. Quatorze mesure quatre-vingt-quinze pieds de face à la rue Poplar, sur cent vingt pieds six pouces de profondeur. Le dit lot No. Douze forme le coin des rues Poplar et Short.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
EDWARD RIGHTOR, Avocat pour le demandeur.
mai 30 31—juin 6 13 20 29—juillet 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Septième District, améliorée, portant le numéro municipal , rue Joliet, dans l'ilet Leonidas, Pritchard et Apricot (deux lots de terre).

Equitable Homestead Association vs. Louis Haseman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 108,666 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 110, borné par les rues Leonidas, Joliet (autrefois Jefferson), Pritchard et Apricot (autrefois Douzième), désigné par les lettres S et T sur un croquis privé annexé à un acte d'achat par les demandeurs ci-nommés, d'après lequel croquis les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds trois pouces de face à la rue Joliet (autrefois Jefferson), la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent cinquante pieds deux pouces entre lignes parallèles. Le dit lot S est composé de la totalité du lot désigné par le numéro six et de l'extrême arrière du lot désigné par